



**Institut de Géographie, de l'Aménagement de Territoire et de l'Environnement**

**Masters Intégration Régionale et Développement (MIRD)**

**Revue scientifique des Masters Intégration  
Régionale et Développement (MIRD)**

VOLUME 6  
NUMERO 6  
Décembre 2019

**MIRD**  
**B.P. : 677 Abomey-calavi, Tél (229) : 21 36 00 74 (République du Bénin)**

---

**Masters Intégration Régionale et Développement**

---

Revue scientifique semestrielle éditée par

**MIRD**

**Directeur de Publication**

Pr. Christophe S. HOUSSOU (Bioclimatologie)

**Rédacteur en Chef**

Dr. VISSIN Expédit Wilfrid

**Conseillers Scientifiques**

Dr Crépin ZEVOUNOU (Hydrodynamique)

Dr Jean Cossi HOUNDAGBA (Biogéographie)

**Comité de Rédaction**

Dr. VISSIN Expédit Wilfrid (Hydroclimatologue), Dr Omer THOMAS (Cartographie) ; Pr Oumorou MADJIDOU ; Pr Dominique BADA (Linguistique)

Mr Isidore OGAN (Transport maritime) ; Dr Eustache BOKONON-GANTA (Climatologie)

**Secrétariat de Rédaction**

Dr VISSIN Expédit Wilfrid (hydroclimatologue), ATCHADE Gervais (Hydroclimatologue)  
DOUGNON D. Luc (Bioclimatologie animale) SOHOUNOU Marc (Microbiologie, Eaux et Toxicologie de l'Environnement)

**Comité scientifique**

Pr Cossi Norbert AWANNOU (Physique Optique) ; Pr Antoine BALLY (Genève) (Sciences de la Terre)

Pr Brice SINSIN (Ecologie végétale et animale) ; Pr César AKPO (Santé)

Pr Ascension BOGNIAHO (Littératures nationales et étrangères) ; Pr Télésphore BROU (France) (Bioclimatologie) ; Dr Sylvain NDJENDOLE (Centrafrrique) (Agroclimatologie)

Pr Oumorou MADJIDOU ; Pr Albert NOUHOUAYI (Philosophie) Pr Luc O. SINTONDJI ;

Pr Cakpo HOUNKPATIN (Linguistique) ; Pr Alfred MONDJINNANGNI (Géographie)

Pr Sébastien SOTINDJO (Histoire) , Pr Benoît N'BESSA (Géographie urbaine), Pr. Euloge OGOUWALE (Climatologie), Pr Christophe S. HOUSSOU (Bioclimatologue).

**Editeur : MIRD**

**ISSN : 1840 - 5835**

**Dépôt légal : N° 3694 du 13 MARS 2008**

*B.P. : 526 Cotonou,*

*Tél. (229) : 21 36 00 74*

*(République du Bénin)*

*Portable (229) 97980285*

**Sommaire**

<b>1. Pratiques pastorales et production agricole dans la commune de Malanville au nord Bénin</b>	
GIBIGAYE Moussa.....	05
<b>2. Agriculture intelligente face au climat (aic) et autonomisation de la femme a Tebarem et Bambeye (Tahoua/Niger)</b>	
BOKONON-GANTA B. E. ....	26
<b>3. La ville de Savalou, entre héritages coloniaux et gouvernance locale du secteur du tourisme : vers une patrimonialisation de l'action coloniale au profit du développement du tourisme ?</b>	
VISSOH A. S. ....	42
<b>4. Accès des femmes musulmanes à la terre dans la commune de Djougou</b>	
YABI B. , BOKINI Y. M. et DOHOU P.....	52
<b>5. Exode rural et activités économiques dans la ville de Natitingou</b>	
VIGNI NOU T.....	68
<b>6. Praticabilité des infrastructures de transport routier et accessibilité aux marchés d'écoulement des produits vivriers agricoles dans la commune de Djidja au centre-Bénin</b>	
HOUINSOU T. A. ....	83
<b>7. Dynamique des saisons culturelles dans la région de la Kara au nord-Togo</b>	
BADAMELI P. A. ....	98
<b>8. Analyse du système de gestion des déchets plastiques à Seme-Podji, Bénin</b>	
AYIMADE V. N. S., TOHOZIN C. A. B., OREKAN V. A., AZONHE T. H .....	116
<b>9. Activités agropastorales et leurs effets sur la santé des populations dans la commune de Kalale</b>	
GOUNOU Z., KISSIRA A., ASSOUNI J. ....	130
<b>10. Contraintes géographiques lies a l'accès et a la fréquentation des services de soins dans la zone sanitaire Allada-Toffo-ze</b>	
AZONHE T. H. ....	145
<b>11. La rue comme espace marchand : organisation et fonctionnement des marchés de rue dans la ville de Cove</b>	
BALOUBI M. D. ....	173
<b>12. Collecte des semences forestières dans la forêt classée de la Lama</b>	
ALI Rachad K. F. M .....	186
<b>13. Cartographie des zones inconstructibles dans les communes des Aguégus, Adjohoun, Bonou et Dangbo</b>	
Ogouwalé R. ....	203

**14. Déterminants socioculturels et l'applicabilité de la loi sur le harcèlement sexuel en milieu scolaire : une logique de cohésion sociale ou observation d'une anomie dans la commune de Djidja.**

AGBANDJI L ..... 219

**15. Etude de la recharge du crétaé supérieur dans la portion béninoise du bassin du mono a l'exutoire de Athiémé**

AHOSSI A. M. C. ARMEL M.C., ATIYE E., AHOANSOU D. M. M., VISSIN E. W., ZOGO A. ....234

**16. Enjeux économiques de la dynamique territoriale dans le département du plateau**

ADELAKOUN J. R., VISSOH S., YABI I.... 243

**17. Impacts socio-économiques de l'orpaillage dans le bassin aurifère de Perma au nord-ouest de la république du Bénin**

SEKO OSSINRA M. A., TCHIBOZO É. A. M. et CLÉDJO P. F. G. A ..... 261

**18. Usages agricoles des ressources en eau du bassin du mono (Bénin, Togo) à l'aval du barrage de Nangbéto**

NOUMONI C. J., HOUNSOUI M., KOUHOUNDJII N., SINTONDI L. O., VISSIN E., AGBOSSOU E. K .....281

**19. Caractérisation et gestion des points d'eau de consommation dans le département du Couffo (Bénin, Afrique de l'Ouest)**

DEGNON S., GOMEZ COAMIA., VISSIN E. W.....294

**20. Caractérisation des événements hydro climatiques extrêmes associés à la sécheresse dans le bassin versant de Pendjari a Porga au Bénin (Afrique de l'Ouest)**

DJOSSOU M. L. D. , KODJA D. J. , VISSIN E. W .....310

**21. Facteurs de pérennisation des acquis des projets de développement : cas du Pihicom a bassila, Bénin**

SINA D I..... 321

**22. Croissance urbaine et typologie des habitations a Kétou au sud-est du Bénin**

HOUNDI P., KISSIRA A. KOBTA R. W. et VIGNINOUI T. ....335

**23. Socio-environmental impacts related to land depletion in Boukombé municipality**

AGUIA-DAHO C. E. J. E., MONTCHO HAMBADA K. D.; AMOUZOUVI D. H.....350

## LA VILLE DE SAVALOU, ENTRE HERITAGES COLONIAUX ET GOUVERNANCE LOCALE DU SECTEUR DU TOURISME : VERS UNE PATRIMONIALISATION DE L'ACTION COLONIALE AU PROFIT DU DEVELOPPEMENT DU TOURISME ?

VISSOH A. Sylvain

*Laboratoire d'Etudes des Dynamiques Urbaines et Régionales (LEDUR), Département de Géographie et Aménagement du Territoire (DGAT), Université d'Abomey-Calavi (Bénin)*  
vissohahotondji@gmail.com

### Résumé

*La ville de Savalou, située dans la région centre du Bénin, a été, pendant la colonisation, le Chef-lieu du Cercle de Savalou-Carnoville. A ce titre, elle a accueilli diverses infrastructures encore visibles dans l'espace urbain. Le but du présent travail est d'analyser la gestion de ces infrastructures à l'ère de la décentralisation.*

*Au plan méthodologique, le travail a démarré par des recherches documentaires ; ensuite il a été procédé à l'identification et au recensement des infrastructures mises en place par l'administration coloniale. Des entretiens ont enfin été organisés avec trois autorités locales (le Maire et deux Chefs d'Arrondissements urbains) et le responsable de l'Agence de Développement du Tourisme de la ville. Les données collectées ont été traitées suivant la méthode de l'analyse des contenus soutenue par un traitement statistique et les résultats ont été analysés à l'aide du modèle SWOT ou FFOM (Forces-Faiblesses- Opportunités et Menaces). Au terme des analyses, il est apparu qu'aucune des infrastructures relevant de l'héritage colonial ne bénéficie d'une attention particulière de la part des autorités. C'est le cas du bâtiment servant de résidence au Commandant de Cercle (actuelle résidence du Maire), de l'ancien bâtiment de la mairie, du bâtiment abritant le service de la poste, du motel « relais administratif », du bâtiment servant de résidence de passage du gouverneur à Savalou. Ces infrastructures sont confondues à celles construites par l'Etat dahoméen puis béninois et sont gérées avec des outils plus ou moins performants. Or compte tenu de la valeur symbolique attachée à ces infrastructures, leur restauration peut contribuer au renforcement de l'offre touristique dans la ville.*

**Mots clés :** *Ville de Savalou, héritages coloniaux, patrimoine, gouvernance locale.*

### Abstract

*The city of Savalou, located in the central region of Benin, was during the colonization, the capital of the Circle of Savalou-Carnoville. As such, it has hosted various infrastructures still visible in the urban space. The purpose of this paper is to analyze the management of these infrastructures in the era of decentralization. Methodologically, the work started with documentary research; then the identification and inventory of the infrastructures set up by the colonial administration was carried out. Finally, interviews were held with three local authorities (the Mayor and two Urban District Heads) and the head of the city's Tourism Development Agency. The collected data were processed using the content analysis method supported by statistical processing and the results were analyzed using the SWOT or FFOM (Strengths-Weaknesses-Opportunities and Threats) model. At the end of the analyzes, it became clear that none of the infrastructures belonging to the colonial heritage receive any particular attention from the authorities. This is the case of the building used by the Commanding officer of the Circle (current residence of the Mayor), the former building of the town hall, the building housing the post office, the motel "administrative relay", the building serving as passive residence of the Governor in Savalou. These infrastructures are confused with those built by the State of Dahomey then Benin and are managed with more or less powerful tools. However, given the symbolic value attached to these infrastructures, their restoration can contribute to strengthening the tourism offer in the city.*

**Keywords:** *City of Savalou, colonial legacies, heritage, local governance.*

### Introduction

Le Bénin, ex Dahomey, a été colonisé par la France entre 1894 et 1960 (R. Cornevin, 1968, P 84 et E. Koutinhoun, 1979, P 103). Pendant cette longue période (66 ans), des actions ont été menées et des investissements ont été réalisés par la puissance coloniale. Des marques de ces actions/investissements sont encore visibles dans l'espace en particulier dans les villes :

bâtiments abritant des services publics (école, poste, administration locale, etc.), cimetière, église, infrastructures routières, etc. Ces éléments participent du paysage urbain et sont particulièrement remarquables en raison de leurs natures et/ou de leur architecture. Pour M. Papillon (2016, p 273), c'est au XVII<sup>e</sup> siècle, avec la colonisation, que les premières installations des Français prirent forme sur l'île de Saint-Louis au Sénégal. Ainsi commence la construction de plusieurs infrastructures de type européen sur le territoire de la colonie du Sénégal qui donna naissance à des villes comme Saint-Louis, Gorée, Rufisque et Dakar. Ces villes ont une architecture qui leur est propre, avec toutefois quelques différences selon le rôle qu'elles jouaient dans le dispositif colonial par rapport aux autres villes africaines. Le colonisateur, de par ses actions, a donc imprimé sa marque dans le paysage des territoires conquis et occupés. La préoccupation de la présente recherche est de savoir ce qui est fait de ces infrastructures et surtout quelle place leur est réservée dans la gouvernance locale de l'espace urbain. Il ne s'agit pas ici de faire l'apologie de la colonisation mais plutôt de s'interroger sur les usages qui sont faits de cet héritage colonial 58 ans après l'accession du pays à l'indépendance. Deux questions fondamentales sont à répondre :

- Comment les autorités locales et les autres acteurs de développement s'approprient-ils cet héritage ?
- Existe-t-il des efforts de valorisation de cet héritage en particulier à des fins touristiques (tourisme de mémoire) ?

## **1. Données et méthodes**

### **1.1 Cadrage géographique de l'étude**

La ville de Savalou est située dans le département des Collines (figure 1). Chef-lieu de la commune du même nom, elle est comprise entre 7°56' et 8° de latitude nord et 1°59' et 2° de longitude est ; la ville est limitée au nord par les Arrondissements de Ouèssè et d'Attakè, au sud par celui de Djalloukou, à l'est par les Arrondissements de Logozohê et de Gobada et à l'ouest par ceux de Tchetti et de Doumè (MISD, 2001).

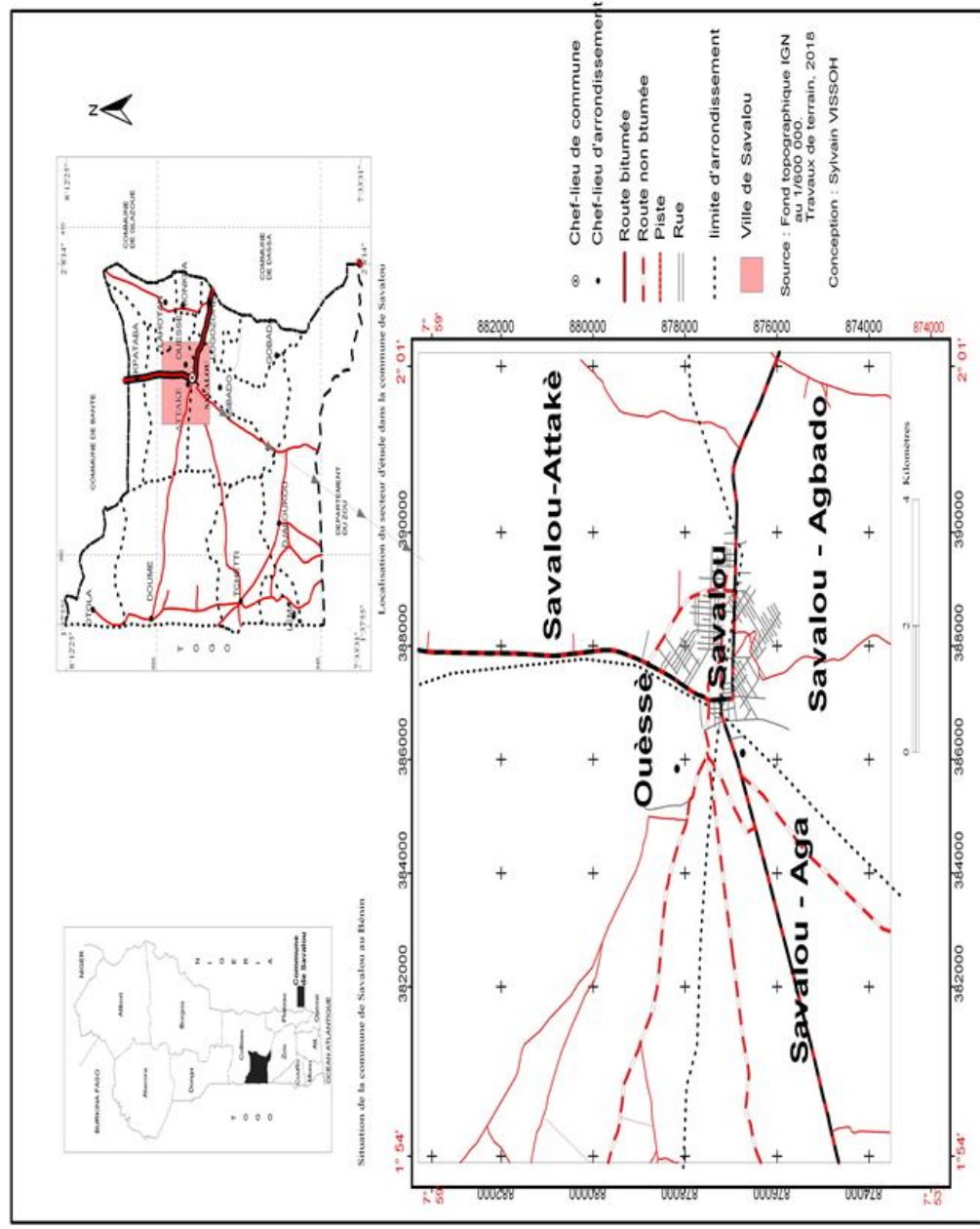


Figure 1 : Situation géographique et administrative de Savalou

### ***2.1 Nature des données collectées***

Les données collectées portent sur l'histoire de la ville, les actions coloniales en termes de construction d'infrastructures socio-communautaires, le patrimoine matériel laissé par l'administration coloniale et les modes de gestion de ce patrimoine par les autorités locales.

### ***2.2 Techniques et outils de collecte des données***

Plusieurs techniques de recherche ont été combinées pour conduire le présent travail. Ce sont les recherches documentaires, les observations directes sur le terrain, les entretiens avec les autorités locales (Maire et Chefs d'arrondissements urbains, soit au total trois autorités), le questionnaire à l'endroit du responsable de l'Agence de développement du tourisme de la ville. Par ailleurs, 120 personnes ont été interrogées par hasard sur leur perception de l'utilisation des bâtiments coloniaux. Ces personnes sont constituées de 50 usagers de la mairie, 30 usagers de la poste et 40 usagers de l'école primaire publique « centre » de la ville. Au total, 125 personnes ont été interrogées dans le cadre de cette recherche.

Les outils de collecte sont pour l'essentiel le questionnaire, la grille d'observation et le guide d'entretien. Ce dernier a été adressé au maire et aux chefs d'arrondissement tandis que le questionnaire a été adressé au responsable de l'Agence et aux usagers des services abrités par des bâtiments coloniaux.

### ***2.3 Traitement des données et analyse des résultats***

Au terme des investigations, les outils (grille d'observation, guide d'entretien et questionnaire) renseignés ont été regroupés par catégories d'acteurs et ont été dépouillés.

Les données étant pour l'essentiel qualitatives, il a été procédé à une analyse de contenu ; un traitement statistique simple a été également effectué à travers le calcul de fréquence selon la formule  $F=(n_i/N) \times 100$  où F désigne la fréquence,  $n_i$  est le nombre de personnes ayant fourni la réponse i et N le nombre total de personnes interrogées. Les résultats obtenus ont été analysés grâce au modèle SWOT ou FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces).

## **3. Résultats**

La ville de Savalou ayant été, à l'époque coloniale, Chef-lieu du Cercle de Savalou-Carnoville, elle a accueilli plusieurs investissements qui se sont traduits par la construction de diverses infrastructures

### ***3.1 Nature et composition du patrimoine matériel colonial dans la ville de Savalou***

Le patrimoine matériel colonial est constitué de plusieurs éléments ; on peut citer les bâtiments (résidence du Maire, ancien bâtiment de la mairie, école primaire publique « centre », poste, magasin, motel « relais administratif, église, la résidence de passage du Gouverneur, etc.), les rues urbaines (rue mairie-service des travaux publics, rue des gouverneurs allant de la résidence du Maire au centre de santé communal), des arbres le caïlcédrat (*Khaya senegalensis*), le long des principales artères de la ville, le manguier (*Mangifera indica*), derrière les services de la mairie.

Comme on peut le constater, le patrimoine colonial porte sur plusieurs secteurs de la vie socio économique : éducation, santé, transport, télécommunication, etc.

Deux de ces réalisations peuvent être observées sur la planche 1 ci-dessous.



**Planche 1** : Exemples de réalisations de l'administration coloniale dans la ville de Savalou (à gauche l'ancien bâtiment de la mairie et à droite l'ancien bâtiment de l'église catholique)

*Prise de vues* : Vissoh S., mai 2018

### **3.2 Utilisation/gestion du patrimoine colonial**

A la fin de la colonisation, le nouvel Etat indépendant a pris possession du patrimoine colonial. Dans ce cadre, les bâtiments ont été occupés à diverses fins : services administratifs (mairie), habitation (résidence du maire), etc.

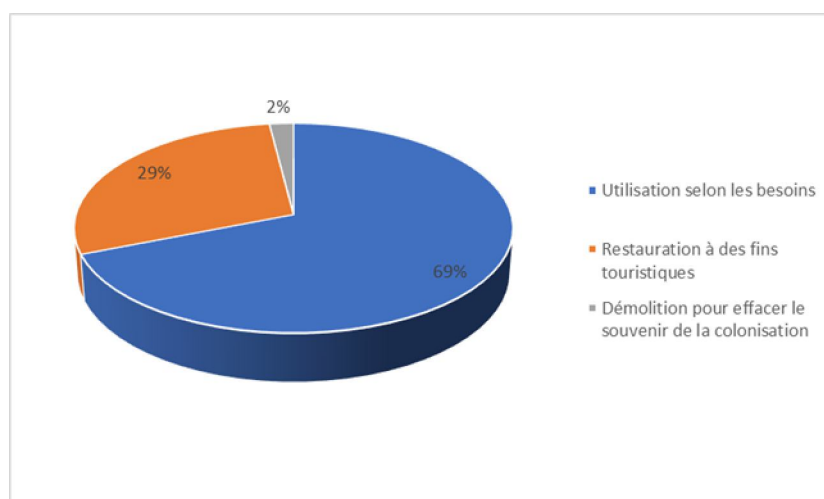
Aucune attention particulière, aucun traitement spécial n'est fait de ce patrimoine. Des actions de réhabilitation ont été menées sur certains bâtiments pour les rendre plus aptes à l'usage pour lequel ils ont été identifiés. C'est le cas des bâtiments abritant certains services de la mairie, de la poste et celui servant de résidence au maire. Des cas de destruction ont été enregistrés notamment en ce qui concerne la foresterie urbaine : les caïlcédrats (*Khaya*

*senegalensis*) implantés le long de la rue Mairie-Service des Travaux Publics (TP) ont été abattus lors du pavage de cette rue.

Pour les réalisations encore visibles dans l'espace urbain, aucun effort de valorisation à des fins touristiques n'a été noté ; et pourtant la ville dispose d'une Agence de Développement du Tourisme depuis 2010.

### 3.3 Perceptions des usagers de l'utilisation du patrimoine matériel colonial

L'ensemble des usagers interrogés reconnaissent la solidité des bâtiments coloniaux ; ces bâtiments ont été construits depuis plusieurs années avec des matériaux locaux (blocs de granite) mais tiennent encore face aux intempéries. Aucun d'entre eux ne s'est écroulé. Comme quoi, ce n'est pas seulement le béton armé qui fait la solidité. Par contre, les avis des usagers divergent quant à l'utilisation qui est faite de ces bâtiments, comme le montre la figure 1 ci-après



**Figure 1** : Perception des usagers de l'utilisation des bâtiments coloniaux

**Source** : Résultats d'enquêtes, mai 2018

Pour la majorité des personnes interrogées (69%), la colonisation est terminée depuis des années ; et donc ce qui est mis en place dans le cadre de cette colonisation revient désormais à l'Etat béninois ou aux collectivités territoriales qui peuvent en disposer selon leurs besoins. Pour d'autres (29% des usagers interrogés), ces bâtiments peuvent être restaurés à des fins touristiques mais aussi pour servir d'exemples aux futures constructions dans la ville. Enfin, pour 2% des personnes interrogées, il faut démolir ces bâtiments pour effacer le souvenir de la colonisation.

#### 4. Discussions

Plusieurs auteurs ayant réalisé des travaux sur la gestion du patrimoine colonial ont abouti à des résultats similaires à ceux obtenus au cours de la présente recherche. En effet, pour Sinou A. (2005 P 23), les dirigeants des nations nouvellement indépendantes d'Afrique de l'Ouest ont certes, effectué quelques changements dans l'occupation des bâtiments coloniaux ; mais dans l'ensemble il a été observé une certaine continuité. Par exemple, les Présidences des nouvelles Républiques sont installées dans les palais des anciens gouverneurs, les services d'État occupent les bâtiments administratifs. L'habitat colonial est donc progressivement investi par les fonctionnaires de l'Etat. Il en est de même des grands équipements publics et marchands qui ont conservé leurs usages.

Au Bénin, on peut citer le cas emblématique de l'Assemblée nationale qui occupe le palais des Gouverneurs, un édifice hérité de l'administration coloniale.

Pour B. Agbaka (2017, P 7), le regard porté sur le bâti colonial n'était pas prioritairement patrimonial, mais usuel. Il fallait en effet, trouver des locaux pour les services administratifs et abriter les institutions du nouvel État né des indépendances.

Dans la ville de Ouidah, l'aspiration à la modernité aboutit à sous-valoriser un ensemble de bâti ancien, considéré comme les vestiges d'un autre temps et dont les modèles architecturaux et les productions artisanales n'éveillent aucun intérêt particulier pour les autorités locales et les populations (S. I. Dossou, 2013). Il en résulte, selon cet auteur, la destruction de plusieurs bâtiments coloniaux pour ériger des édifices répondant mieux à l'idée que se font les habitants de la modernité.

La même remarque a été faite dans la ville de Porto-Novo où les biens patrimoniaux inventoriés ont connu une dégradation alarmante. Parmi les 597 biens immobiliers répertoriés comme patrimoine de la ville, 33 maisons ont été complètement détruites, 28 l'ont été à moitié, 84 sont dans un état de délabrement très avancé et 57 présentent des fissures menaçant leur intégrité (M. Coralli et D. Houénoudé, 2013).

Le constat est donc partagé que le patrimoine bâti ou plus globalement les biens matériels constitutifs de l'héritage colonial ne font l'objet d'aucune attention particulière, d'aucune action de valorisation à des fins touristiques. Les caractéristiques reflétant l'identité du colonisateur ont été mises à l'épreuve à la suite du départ de ce dernier. Dans les années 1960, après l'indépendance du Sénégal, la majorité des Français est appelée à quitter l'ancienne colonie. Ils laissent alors derrière eux un patrimoine à la fois matériel et immatériel.

De nos jours, ce patrimoine est de plus en plus menacé. Pour D. Diwouta-Kotto (2010, P 63), dix-sept (17) sites africains sont inscrits sur la liste en péril du patrimoine mondial et certains courent le risque d'être déclassés pour des problèmes liés à leur conservation.

Face à la modernité et à la montée du nationalisme, les villes ayant un passé colonial sont de plus en plus considérées par certains Africains comme dépassées. D'autres les rejettent, pensant qu'elles symbolisent la domination européenne ou qu'elles rappellent le souvenir douloureux de la colonisation. Certes, ces positions sont justifiées. Mais nous devons assumer notre histoire. Par ailleurs, il faut reconnaître que la plupart des bâtiments anciens appartiennent aux Etats soit aux descendants européens, métisses ou autochtones.

Concrètement, cet héritage peut être protégé et/ou valorisé à des fins touristiques pour plusieurs raisons.

La première raison est liée à la nécessité de renforcer l'offre touristique du Bénin. En effet, le tourisme au Bénin repose pour l'essentiel sur la mer (tourisme balnéaire), les musées (tourisme de mémoire), les danses et pratiques culturelles (tourisme culturel) et les parcs naturels (éco tourisme). Il serait donc intéressant de mettre en exergue les autres facettes du pays. Vu le potentiel culturel que renferment ces sites coloniaux, ils peuvent constituer une alternative intéressante pour les autres formes de tourisme déjà développées dans le pays. L'île de Gorée (au Sénégal) a compris cette tendance et reçoit des millions de visiteurs Sénégalais et étrangers par an, grâce à la Maison des esclaves et à l'organisation d'un festival Gorée Cinéma. Il en est de même pour Saint-Louis (au Sénégal) avec le pont Faidherbe, le festival Saint-Louis Jazz (D. Diagne, 2008, P 17). Pour y parvenir, une formation adéquate des guides touristiques est à prévoir, ainsi qu'une organisation et une sensibilisation des populations locales sur l'importance de conserver leurs richesses culturelles. Les autorités locales doivent également travailler à restaurer certains bâtiments coloniaux en les revalorisant sous forme de musées, de bibliothèques, de salles de cinéma, de centres culturels, d'hôtels, etc. C'est ce qui, selon l'UNESCO (2009, P 54) permet de mettre en place des industries culturelles créatives et dynamiques qui assurent la dimension commerciale de la culture. Ainsi, le développement par le tourisme cessera d'être une illusion (G. Polet, 2012, P 37).

Pour Sinou A. (2005, P 27), la valorisation des villes dites coloniales comme Gorée, Saint-Louis, Dakar et Rufisque peut être pour le Sénégal un moyen de renforcer son industrie touristique. Il en sera ainsi pour la ville de Savalou où la création d'un musée en lien avec le panthéon de la renaissance africaine peut contribuer à développer le tourisme.

Une telle action est également possible dans d'autres villes du Bénin comme Ouidah, Grand-Popo, Porto-Novo, Parakou, etc.

Pour le Ministère béninois en charge du plan (2016, P 10), le tourisme représente la deuxième source d'entrée de devises après le coton. Il constitue une source potentielle importante d'accélération de la croissance économique avec des effets d'entraînement sur les pôles agroalimentaire et artisanat. Toutefois, le développement du tourisme au Bénin est freiné par le manque d'infrastructures, l'inaccessibilité des sites, la faiblesse en nombre et qualité des infrastructures d'accueil, le manque de formation du personnel, la faible qualité du service, etc.

En conséquence, le développement du secteur passe, entre autres, par la rénovation des infrastructures touristiques existantes et le développement des industries culturelles.

### **Conclusion**

Au terme de la présente recherche, on peut affirmer qu'il est important pour le Bénin en général et la commune de Savalou en particulier de rechercher une nouvelle corde, de nouveaux et originaux produits touristiques en mettant en exergue d'autres facettes de son potentiel naturel, culturel et historique.

Dans ce cadre, le bâti colonial apparaît comme une alternative intéressante. L'héritage colonial valorisé peut être un élément de distinction et un produit d'appel, susceptible d'allonger les séjours des touristes trop souvent centrés sur des activités de loisirs classiques.

### **Références bibliographiques**

AGBAKA Opéoluwa Blandine (2017) : « Patrimoine et patrimonialisation au Bénin : entre politiques nationales et réalités communautaires ». *Ethique publique* [en ligne]. Vol 19, N° 2, 15 pages

ARAUJO, A.- L. (2009) : « Enjeux politiques de la mémoire de l'esclavage dans l'Atlantique sud, la reconstruction de la biographie de Francisco Félix de Souza », *Lusotopie XVI* (2), Bordeaux, Maison des Suds-CNRS, 2009, pp. 107-131.

CORNEVIN, Robert (1970) : *Le Dahomey*, Paris : PUF Que sais-je, n°1176, 1970.

DI MEO, G. (2007) : « Processus de patrimonialisation et construction des territoires » (2008), communication dans le colloque « Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser », Châtelleraut, 2007.

GRAVARI-BARBAS, M. (2013) : *Aménager la ville par la culture et le tourisme*, Paris, éditions Le Moniteur, 89 P

GRAVARI-BARBAS, M. (2004) : « Politiques patrimoniales locales : quelle marge de manœuvre pour une “gouvernance patrimoniale” ? Les cas d’Angers et du Havre », *Pouvoirs Locaux : les nouveaux espaces du patrimoine*, n° 63, décembre 2004, pp. 84-93.

JUHE-BEAULATON, D. (2009) : « Un patrimoine urbain méconnu : arbres mémoires, forêts sacrées et jardins des plantes de Porto Novo (Bénin) », 2009, Autrepart, n°51.

KOWALSKI, B., (2004) : *L’héritage architectural afro-brésilien sur la Côte des Esclaves*, Thèse de doctorat d’architecture, Paris : École du Louvre, vol. 1, 224 pages, vol. 2, 382 pages.

Monica CORALLI et Didier HOUENOUE (2013) : La patrimonialisation à l’occidentale et ses conséquences sur un territoire africain, Porto Novo au Bénin. *Espaces et sociétés*, N°152-153, Pages 85-101

OUALLET, A. (2002) : « Patrimoine mondial et pauvreté locale. Tombouctou et Djenné au Mali », in *Annales de la recherche urbaine* n°92, septembre 2002.

SINOUE A. (2011) : « L’architecture afro-brésilienne de la Côte des Esclaves, un genre imparfait, entre ignorance et oubli », in *Patrimoines oubliés de l’Afrique*, Riveneuve Editions, Paris, 402 Pages